Docusign Envelope ID: 983E8250-BC2D-83CE-806E-2651D4AF42F4

Certifié conforme
à l'original

DocuSigned by:
JULIEN ROYER
04C87E5F92E34DC...

ADVISEO
Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 23 rue des Quatre Eglises
54000 NANCY
977 623 404 RCS NANCY

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 1ER JANVIER 2026

L'an deux mille vingt-six
Le 1er janvier,
A 8 heures,

La Société JR GROUPE, Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 111 000 euros, ayant son siège social 23 rue des 4 Eglises 54000 NANCY, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 888 196 714, représentée par Monsieur Julien ROYER, en sa qualité de Président,

Propriétaire de la totalité des 1 000 parts sociales de 5 euros composant le capital social de la Société ADVISEO,

Associée Unique de ladite Société,

Après avoir pris connaissance du rapport de la gérance,

A pris les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

- Transfert du siège social,

- Modification corrélative des statuts,

- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIÈRE DÉCISION

L'Associée Unique décide de transférer le siège social du 23 rue des Quatre Eglises, 54000 NANCY au 118 Boulevard Lobau, 54000 NANCY à compter de ce jour et, en conséquence, de modifier l'article 4 des statuts, dont la rédaction est désormais la suivante :

ARTICLE 4 - SIÈGE SOCIAL

"Le siège social est fixé : 118 Boulevard Lobau, 54000 NANCY."

Le reste de l'article demeure inchangé.

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associée Unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal signé par l'Associée Unique et consigné sur le registre de ses décisions.

L'Associée Unique
Pour la société JR GROUPE